

Mme Magali Pradel
Présidente
Association contre les nuisances à
Noisy-le-Roi et Bailly (AC2NB)
4, avenue Jean de la Bruyère
78590 Noisy-le-Roi

Paris, le 18 décembre 2019



Madame la Présidente,

Vous avez bien voulu appeler l'attention de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, d'une part sur les rapports récents du *National Toxicology Program* (NTP) relatifs aux résultats d'études expérimentales concernant les effets des ondes électromagnétiques radiofréquences chez le rat et la souris, d'autre part sur un rapport publié en juillet 2019 par l'Agence nationale des fréquences (ANFR) portant sur l'évaluation de l'exposition du public aux ondes électromagnétiques 5G.

OFFICE
PARLEMENTAIRE
D'ÉVALUATION
DES CHOIX
SCIENTIFIQUES
ET
TECHNOLOGIQUES

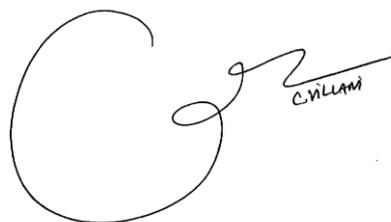
LE PREMIER
VICE-PRESIDENT

Après un premier rapport sur cette question publié en 2002, l'Office parlementaire a régulièrement consacré des travaux aux effets des ondes électromagnétiques sur la santé, notamment à l'occasion d'évolutions technologiques susceptibles d'avoir un impact dans ce domaine. Depuis le début de cette législature, une audition publique, ouverte à la presse et aux questions des internautes, a ainsi porté, le 31 mai 2018, sur la prise en compte de l'électrosensibilité, puis une autre, que vous avez mentionnée, le 8 novembre 2018, sur les perspectives technologiques ouvertes par la 5G.

L'OPECST continuera à suivre ce sujet avec attention et en toute transparence, notamment pour évaluer les problèmes spécifiques posés par la technologie 5G, afin de prendre en compte la publication d'études et d'analyse scientifiques significatives, ou encore de rapports institutionnels, tels que celui qui vient d'être remis au Parlement par le Gouvernement sur l'électrohypersensibilité en application de l'article 8 de la loi n° 2015-136 du 9 février 2015 relative à la sobriété, à la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques.

Bien évidemment, il n'est matériellement pas envisageable, compte tenu de la multiplicité des thèmes couverts par l'Office parlementaire, d'engager de nouveaux travaux après la publication de chaque nouvelle étude scientifique. Néanmoins, les auteurs des rapports récents du NTP pourront éventuellement être entendus dans le cadre d'une prochaine audition ouverte à la presse et au public, d'une note scientifique ou d'un rapport, si cela apparaît pertinent et techniquement réalisable dans ce cadre, la tenue des auditions le matin rendant difficiles les visioconférences transatlantiques. Comme par le passé, nous écouterons aussi à cette occasion les avis de l'ANSES et des associations.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a flourish and the name 'C. VILLANI' written in smaller letters.

Cédric Villani
Premier vice-président